



L'Office Djiboutien de La Propriété Industrielle et Commerciale (ODPIC)

Avis d'Immatriculation et Modification au Registre de Commerce et des Sociétés.



Dénomination sociale : « SAHARA GLOBAL MULTIPURPOSE WAREHOUSE » EURL

Siège social : DJIBOUTI

Date & Heure de la modification : 23/10/2023 à 09H53

N° d'immatriculation au registre analytique : 13624/B/EURL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : INSCRIPTION DU NANTISSEMENT JUDICIAIRE DE PARTS SOCIALE

Modification(s) inscrite(s) au RCS à ce jour :

Suite aux dépôts :

- De la procuration attestant de la représentation de la succession **MOHSEN ABDULARAB AL-HORAIBI** représentée par **MOHSEN MOHAMMED MOHSEN ABDULARAB AL-HORAIBI** en date du **07/08/2023** ;
- Du jugement du Tribunal de la province de Djeddah en date du 19-01-1445 du calendrier hégirien et de sa traduction en date du 08/08/2023 ;
- De l'ordonnance n°**313/RAG/2023** du **12/09/2023** du tribunal de première instance relative à l'autorisation aux fins de nantissement judiciaire de parts sociale de la société « **SAHARA GLOBAL MULTIPURPOSE WAREHOUSE** » EURL ;
- Du certificat du registraire de la banque centrale du **19/09/2023** ;
- De la notification d'une ordonnance et d'une certification d'enregistrement de sureté mobilière du **02/10/2023** ;
- De la notification de la Direction des Domaines et de la conservation foncière ;
- Du titre foncier n°20396

Les documents ci-dessus énoncés ont été certifiés par **Me FATOUMA MAHAMOUD HASSAN** avocate à la court, déposés par **Maître ABDOULMALIK HABIB (Huissier de Justice)**. Il a été décidé de procéder à l'inscription suivante :

INSCRIPTION DU NANTISSEMENT JUDICIAIRE DE PARTS SOCIALES

Aux termes de cette ordonnance, le Tribunal de Première Instance autorise à **la succession MOHSEN ABDULARAB AL-HORAIBI** représenté par **MOHSEN MOHAMMED MOHSEN ABDULARAB AL-HORAIBI** de nationalité saoudienne, titulaire du passeport saoudien n°V152666, à pratiquer un nantissement conservatoire sur les **40 parts** qui correspondent à la totalité du capital social de la société « **SAHARA GLOBAL MULTIPURPOSE WAREHOUSE** » EURL représentée par son gérant **Monsieur RIYAD MOHSEN AL-HORAIBI** (dont le siège social est à Djibouti, au capital de 1.000.000 DJF, RC : n°13624/B/EURL) qui ont été libérées lors de sa création par son unique actionnaire de la société « **SAHARA GLOBAL MARINA DEVELOPMENT LIMITED** » dont l'unique actionnaire est **Monsieur RIYAD MOHSEN AL-HORAIBI** et ce pour avoir sureté et paiement de sa créance certaine, liquide et exigible établie à un total de **509 511 673,50 SAR** (cinq cent neuf millions cinq cent onze mille six cent soixante-treize Riyals Saoudien et cinquante-sept halalas) équivalent à la somme de **135 869 779,60 USD** (cent trente-cinq millions huit cent soixante-neuf mille sept cent soixante-dix-neuf et soixante dollars américains). Sauf à parfaire.

Dénomination sociale : « SAHARA GLOBAL REAL ESTATE DEVELOPMENT COMPANY LIMITED (DJIBOUTI) » EURL

Siège social : DJIBOUTI

Date & Heure de la modification : 23/10/2023 à 09H53

N° d'immatriculation au registre analytique : 11536/B/EURL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : INSCRIPTION DU NANTISSEMENT JUDICIAIRE DE PARTS SOCIALE

Modification(s) inscrite(s) au RCS à ce jour :

Suite aux dépôts :

- De la procuration attestant de la représentation de la succession **MOHSEN ABDULARAB AL-HORAIBI** représentée par **MOHSEN MOHAMMED MOHSEN ABDULARAB AL-HORAIBI** en date du **07/08/2023** ;
- Du jugement du Tribunal de la province de Djeddah en date du 19-01-1445 du calendrier hégirien et de sa traduction en date du 08/08/2023 ;
- De l'ordonnance n°**313/RAG/2023** du **12/09/2023** du tribunal de première instance relative à l'autorisation aux fins de nantissement judiciaire de parts sociale de la société « **SAHARA GLOBAL MULTIPURPOSE WAREHOUSE** » EURL ;
- Du certificat du registraire de la banque centrale du **19/09/2023** ;
- De la notification d'une ordonnance et d'une certification d'enregistrement de sureté mobilière du **02/10/2023** ;
- De la notification de la Direction des Domaines et de la conservation foncière ;
- Du titre foncier n°20396

Les documents ci-dessus énoncés ont été certifiés par **Me FATOUMA MAHAMOUD HASSAN avocate à la court, déposés par Maître ABDOULMALIK HABIB (Huissier de Justice)**. Il a été décidé de procéder à l'inscription suivante :

INSCRIPTION DU NANTISSEMENT JUDICIAIRE DE PARTS SOCIALES

Aux termes de cette ordonnance, le Tribunal de Première Instance autorise à la succession **MOHSEN ABDULARAB AL-HORAIBI** représenté par **MOHSEN MOHAMMED MOHSEN ABDULARAB AL-HORAIBI** de nationalité saoudienne, titulaire du passeport saoudien n°V152666, à pratiquer un nantissement conservatoire sur les **40 parts** qui correspondent à la totalité du capital social de la société « **SAHARA GLOBAL MULTIPURPOSE WAREHOUSE** » EURL représentée par son gérant **Monsieur RIYAD MOHSEN AL-HORAIBI** (dont le siège social est à Djibouti, au capital de 1.000.000 DJF, RC : n°13624/B/EURL) qui ont été libérées lors de sa création par son unique actionnaire de la société « **SAHARA GLOBAL MARINA DEVELOPMENT LIMITED** » dont l'unique actionnaire est **Monsieur RIYAD MOHSEN AL-HORAIBI** et ce pour avoir sureté et paiement de sa créance certaine, liquide et exigible établie à un total de **509 511 673,50 SAR** (cinq cent neuf millions cinq cent onze mille six cent soixante-treize Riyals Saoudien et cinquante-sept halalas) équivalent à la somme de **135 869 779,60 USD** (cent trente-cinq millions huit cent soixante-neuf mille sept cent soixante-dix-neuf et soixante dollars américains). Sauf à parfaire.

Dénomination sociale : « SAHARA GLOBAL EDUCATION DEVELOPMENT COMPANY LIMITED (DJIBOUTI) » EURL

Siège social : DJIBOUTI

Date & Heure de la modification : 23/10/2023 à 09H53

N° d'immatriculation au registre analytique : 11536/B/EURL

Nature de la modification : ACTE RECTIFICATIF

Objet de la modification : INSCRIPTION DU NANTISSEMENT JUDICIAIRE DE PARTS SOCIALE

Modification(s) inscrite(s) au RCS à ce jour :

Suite aux dépôts :

- De la procuration attestant de la représentation de la succession **MOHSEN ABDULARAB AL-HORAIBI** représentée par **MOHSEN MOHAMMED MOHSEN ABDULARAB AL-HORAIBI** en date du **07/08/2023** ;
- Du jugement du Tribunal de la province de Djeddah en date du 19-01-1445 du calendrier hégirien et de sa traduction en date du 08/08/2023 ;
- De l'ordonnance n°**313/RAG/2023** du **12/09/2023** du tribunal de première instance relative à l'autorisation aux fins de nantissement judiciaire de parts sociale de la société « **SAHARA GLOBAL MULTIPURPOSE WAREHOUSE** » EURL ;
- Du certificat du registraire de la banque centrale du **19/09/2023** ;
- De la notification d'une ordonnance et d'une certification d'enregistrement de sureté mobilière du **02/10/2023** ;
- De la notification de la Direction des Domaines et de la conservation foncière ;
- Du titre foncier n°20396

Les documents ci-dessus énoncés ont été certifiés par **Me FATOUMA MAHAMOUD HASSAN avocate à la court, déposés par Maître ABDOULMALIK HABIB (Huissier de Justice)**. Il a été décidé de procéder à l'inscription suivante :

INSCRIPTION DU NANTISSEMENT JUDICIAIRE DE PARTS SOCIALES

Aux termes de cette ordonnance, le Tribunal de Première Instance autorise à la succession **MOHSEN ABDULARAB AL-HORAIBI représenté** par **MOHSEN MOHAMMED MOHSEN ABDULRAB AL-HORAIBI** de nationalité saoudienne, titulaire du passeport saoudien n°V152666, à pratiquer un nantissement conservatoire sur les **40 parts** qui correspondent à la totalité du capital social de la société « **SAHARA GLOBAL MULTIPURPOSE WAREHOUSE** » EURL représentée par son gérant **Monsieur RIYAD MOHSEN AL-HORAIBI** (dont le siège social est à Djibouti, au capital de 1.000.000 DJF, RC : n°13624/B/EURL) qui ont été libérées lors de sa création par son unique actionnaire de la société « **SAHARA GLOBAL MARINA DEVELOPMENT LIMITED** » dont l'unique actionnaire est **Monsieur RIYAD MOHSEN AL-HORAIBI** et ce pour avoir sureté et paiement de sa créance certaine, liquide et exigible établie à un total de **509 511 673,50 SAR** (cinq cent neuf millions cinq cent onze mille six cent soixante-treize Riyals Saoudien et cinquante-sept halalas) équivalent à la somme de **135 869 779,60 USD** (cent trente-cinq millions huit cent soixante-neuf mille sept cent soixante-dix-neuf et soixante dollars américains). Sauf à parfaire.